

UNE VRAIE TAXE CARBONE

Christian SAUTTER

16 septembre 2009

À grande cause, petits effets ! Notre génie national de la politique au petit pied est en train de gâcher une stratégie sur laquelle les principaux candidats à l'élection présidentielle de 2008 étaient d'accord : celle de la lutte contre le réchauffement climatique. Un des outils, la taxe carbone, va être atrophié et donc privé de toute efficacité.

Sur le diagnostic, tout le monde ou presque admet que si l'on veut limiter à 2 degrés centigrades le réchauffement de la planète d'ici 2050, ce qui aurait déjà des conséquences désastreuses sur les glaciers et le niveau des océans, il faut diviser par quatre les émissions de gaz carbonique, qui enveloppe notre globe d'une serre étouffante.

Pour réduire les émissions de carbone, il y a les réglementations (comme celles de Californie qui limitent les émissions par automobile) et il y a la taxation. Le raisonnement est simple : si le pétrole, le gaz et le charbon coûtent plus cher, on en consommera moins.

Pour que les comportements, les modes de vie changent rapidement, la Suède est citée en exemple. Elle a démarré en 1991 à 28€ la tonne de carbone et est progressivement montée à un niveau élevé, de 128€ aujourd'hui. La réduction des émissions a été de 20%, ce qui montre que la seule taxe carbone est insuffisante. Chacun aura pu noter que ni l'économie ni l'emploi suédois n'ont été affaiblis par cette médecine énergétique (IHT 100909).

La commission Rocard avait proposé ce scénario avec un démarrage à 32€ et une montée à 100€ en 2030. Sous les vociférations de droite et de gauche, condamnant cette ponction inopportune sur le pouvoir d'achat de Français, le Président de la République a battu en retraite en proposant deux décisions, l'une et l'autre déjà contestées.

Première décision : démarrer à 17€ la tonne de carbone, soit deux fois moins que le seuil suédo-rocardien. La probabilité que cela influence les comportements de circulation et de chauffage de nos concitoyens avoisine zéro. Avec un ajout de 3 centimes à la pompe, ils ne verront pas la différence avec les mouvements de yo-yo de l'essence.

De plus, la progressivité de la taxe est éludée et l'on peut parier que son taux ne montera que de timides marches d'escalier d'ici à l'élection présidentielle de 2012. Or, cette progressivité est essentielle. C'est elle qui laisse le temps mais pas le choix de remplacer des voitures ou des chaudières voraces par des outils plus sobres. C'est elle qui laisse le

temps mais pas le choix d'isoler mieux la maison ou l'appartement familial et de recourir davantage à des énergies renouvelables. C'est elle qui encouragera à mettre au point de nouvelles technologies.

Deuxième décision timorée : le produit de la taxe sera restitué aux ménages sous forme d'une baisse forfaitaire d'impôt sur le revenu (ou d'un chèque pour la moitié des Français qui ne paient pas cet impôt). Un bonus sera accordé aux familles et aux ruraux. On ne peut qu'être ému par cette générosité qui touchera des catégories particulièrement sensibles. Mais elle anéantit ce qui peut rester d'efficacité.

Les familles rurales qui sont ciblées ne sont pas des couples d'agriculteurs âgés qui se déplacent peu et ont une ampoule au-dessus de la table de la salle de séjour. Les familles rurales modernes sont le plus souvent des « rurbains ». Une famille a acheté un pavillon de plus en plus éloigné du centre-ville, pour trouver un prix foncier abordable. Les traites sont lourdes à payer et il faut deux voitures pour que les parents puissent aller travailler en ville. Construits à la va-vite et chauffés à l'électricité, ils consomment trop d'énergie.

Notons que si l'électricité (nucléaire) n'émet pas de carbone et ne devrait donc pas être taxée, elle est une grande consommatrice de ciment et d'acier, à haute teneur en carbone (construction des centrales et traitement des déchets), sans parler du gaz et du pétrole brûlés aux heures de pointe. Si tout le carbone est taxé, le prix de l'électricité devrait, lui aussi, augmenter.

Revenons aux « rurbains ». Il faut le dire clairement, cet urbanisme pavillonnaire anarchique, dont la Région parisienne donne un exemple flagrant, n'est pas viable à long terme. Le développement durable suppose que l'on habite près des transports en commun, faciles à rejoindre à pied ou en vélo. La ville durable sera plus dense sans être étouffante : les logements et les emplois s'étireront le long des voies ferrées.

Encore faut-il que ces voies ferrées existent et que les trains soient confortables, fréquents et ponctuels. C'est ce qui existe au Japon, où le manque d'espace a tôt contraint à cette ville dense. Le courage et l'urgence sont donc d'investir le produit de la taxe carbone dans la modernisation et l'extension des transports en commun, ainsi que dans les aides à l'investissement dans les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Et les entreprises ? Il en est peu question et pourtant le sujet est d'importance. Le discours gouvernemental se résume à dire : nous vous exonérons de la taxe professionnelle, alors ne venez pas nous embêter avec la taxe carbone qui sera moins élevée (surtout au petit taux arrêté !). Mais déjà, les inquiétudes fusent. Celles des agriculteurs qui cultivent des champs de plus en plus vastes avec des machines de plus en plus puissantes et gourmandes. Celles des transporteurs routiers, dont beaucoup sont déjà à la limite de viabilité. Celles des taxis, toujours prompts à râler. C'est un fait que la taxe carbone va frapper des entreprises artisanales déjà affaiblies par la concurrence internationale et

par l'arrêt de la croissance. Mais c'est un fait aussi que le transport de conteneurs par la route est une absurdité.

Entendez-vous, dans la campagne, le silence des grandes entreprises ? Elles supporteront les euros supplémentaires que leur coûtera la climatisation de leurs sièges sociaux.

Quant à leurs usines « énergie voraces » (sidérurgie, ciment, raffineries, etc.), elles ne craignent pas la taxe carbone, pour la pure et simple raison qu'elles n'y seront pas soumises. Les grands secteurs industriels sont traités à part, avec un système européen beaucoup plus « moderne », fondé sur les mécanismes de marché (on est rassuré !). Les secteurs ont des quotas d'émission dispensés de charge. Ceux qui parviennent à émettre moins que leur quota ont le droit de vendre des « droits à polluer » (sic). Ceux qui dépassent leur quota doivent acheter des « droits à polluer ». C'est la rencontre de l'offre et de la demande qui détermine le prix de ces droits. Coup de chance, ce « prix » est actuellement de 15€ par tonne.

Il n'est vraiment pas normal d'avoir d'un côté un système de taxe sur les ménages et les PME, décidé par le législateur ; et de l'autre, une alchimie obscure où des magiciens inconnus, soumis à la pression des lobbies de la grande industrie, fixent des quotas arbitraires qui déterminent un prix arbitraire du droit à polluer. Tout est prévu pour que les « petits » paient davantage que les « gros ».

Alors, que faire ? Transparence, efficacité et lucidité.

Transparence : seul habilité à voter l'impôt, le Parlement doit taxer tout le monde, toutes les familles et toutes les activités économiques, à raison de leur contribution à la pollution.

Efficacité : la taxe carbone doit financer les investissements de l'après-carbone. Investissement, car il s'agit de préparer l'avenir. Après-carbone, c'est-à-dire économies d'énergie et énergies renouvelables, transports en commun pour les personnes comme pour les marchandises.

Lucidité : certains vont souffrir dans leur vie essentielle de cette taxe qui arrive à un mauvais moment où le pouvoir d'achat des familles modestes stagne et le chiffre d'affaires de nombreuses entreprises recule. Des secours, au coup par coup, peuvent être distribués par l'État et les collectivités locales aux détreesses les plus criantes. Mais il ne faut pas se laisser impressionner par ceux qui perdront un peu de superflu et qui, comme toujours, crient le plus fort.

Le courage, c'est de créer en France une vraie taxe carbone pour que nos enfants et petits-enfants vivent mieux. La Suède l'a fait, nous pouvons le faire.

Christian Sautter